

## EDITORIAL

L'éducation transforme nos vies.

Cette incroyable capacité de transformation vers un meilleur développement individuel et collectif n'est possible que si l'éducation est équitable. Il est donc essentiel de tout mettre en œuvre pour garantir à chaque enfant quel que soit son sexe, son origine ethnique, sa situation économique et bien évidemment son handicap l'accès à une éducation équitable de qualité. Les 6 pays de mise en œuvre du projet Appui à la Pleine Participation des Enfants Handicapés par l'Éducation se battent au quotidien pour que le droit fondamental à l'éducation pour les enfants handicapés soit respecté et qu'ils bénéficient également d'une éducation adaptée de qualité qui puisse changer leur vie.

Cette volonté d'équité dans l'éducation pour les enfants handicapés se traduit par de nombreuses actions visant à faire tomber les barrières à l'éducation.

L'inaccessibilité physique des écoles est une barrière pour les enfants ayant une déficience physique. Nous verrons comment au Burkina Faso le projet APPEHL a réussi mobiliser le Ministère de l'Éducation Nationale sur cette thématique.

L'insuffisance d'enseignants formés à la prise en compte des enfants ayant des besoins éducatifs spécifiques et l'absence d'outils pour former ces enseignants sont également deux obstacles majeurs à l'inclusion scolaire des enfants handicapés. Les articles du Togo et du Mali nous proposent deux très beaux succès en matière de formation des enseignants.

Le manque ou même l'absence de structures et de professionnels de réadaptation empêchent encore trop souvent les enfants

handicapés d'exprimer pleinement leurs potentialités. Au Mali, des séances d'orthophonie sont organisées pour aider des enfants ayant une déficience intellectuelle et/ou une infirmité motrice cérébrale à améliorer leur maîtrise du langage et donc de la communication.

Les attitudes négatives que les enfants handicapés rencontrent encore trop souvent de la part de leur communauté en raison de leur déficience et un frein à un développement harmonieux, à l'estime de soi, à la valorisation de leurs compétences et par conséquent à leur scolarisation avec leurs pairs. Au Sénégal, la journée de l'enfant africain a été l'occasion de rappeler certains grands principes défendus par le projet APPEHL : une éducation inclusive de qualité et adaptées pour tous les enfants.

A la lecture de ce nouveau numéro, vous allez certainement remarquer l'absence d'article sur l'état d'avancement du projet au Liberia. En effet, en raison de la situation sanitaire et humaine dramatique qui prévaut actuellement dans le pays, nos équipes sont entièrement mobilisées dans la lutte contre Ebola. Nous sommes en pensées avec eux, leurs proches ainsi que la population libérienne dans le combat mené actuellement pour vaincre cette terrible épidémie.

Pour finir sur une note positive, tous les pays du projet seront mobilisés en Septembre et Octobre pour la rédaction de la phase 2 du projet. Beaucoup a déjà été fait mais beaucoup reste à faire. Et pour cela « On est ensemble » !

**Sandrine Bouille**, *Coordinatrice Régionale du projet APPEHL*

## Sommaire

### EDITORIAL

1



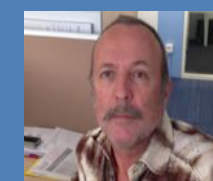
### ACTUALITES DU PROJET

2



### FOCUS

7



### PUBLICATIONS

10



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les données mondiales montrent que les taux d'emploi sont plus faibles chez les hommes handicapés (53%) et les femmes handicapées (20%) que chez les hommes non handicapés (65%) et les femmes non handicapées (30%).

Source : O.M.S.

### BURKINA-FASO

- **Accessibilité des infrastructures éducatives : une expérience pilote partagée avec le Ministère de l'Education Nationale du Burkina**

En novembre 2012, Handicap International a procédé au diagnostic d'accessibilité de 5 écoles pilotes du projet Education Inclusive avec l'appui technique de Vida Brasil. Les résultats de ce diagnostic ont été partagés avec les partenaires et acteurs éducatifs intervenant dans les écoles pilotes de la zone du projet. Dès lors, un processus participatif a été entamé et a abouti à la signature d'une convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage avec la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) du Ministère de l'Education Nationale. A partir des conclusions du diagnostic et des résultats des levées organisés dans les écoles avec Handicap International, cette direction, qui a en charge la réalisation des infrastructures éducatives, a procédé à l'établissement des cahiers des charge des travaux à réaliser et a, par la suite, sélectionné quatre prestataires sur la base de critères conjointement retenus. Les travaux subdivisés en 4 lots ont alors démarrés au cours du mois de janvier 2014. Il s'agit spécifiquement de travaux de mise en accessibilité physique qui ont concerné 14 écoles pilotes dans les régions du Centre et du Centre-Est. Les aménagements pour l'accessibilité des malvoyants et non voyants n'ont pu être pris en compte lors de cette première expérience faute de budget. Les travaux ont donc consisté à la réalisation de rampes d'accès munies de mains courantes, à la démolition des estrades dans les salles de classes, à l'abaissement des tableaux à 0,70 m du sol et à la destruction des ressauts. Après la réception technique faite par le technicien du Ministère en février, la réception provisoire des réalisations a été faite au cours des mois de mars et avril 2014 sous l'œil vigilant des bénéficiaires. La réception définitive des travaux interviendra en octobre prochain. En attendant, ce sont des parents d'élèves, des élèves et des enseignants satisfaits qui ont été rencontrés sur les sites des écoles. Cette première phase pilote qui a permis au Ministère de faire l'expérience pratique de l'accessibilité devrait permettre une prise en compte effective des normes d'accessibilité dans la réalisation des infrastructures éducatives. Dans ces normes d'accessibilité, les différents types de déficience/l'ensemble de la chaîne de déplacement des enfants handicapés devront particulièrement être pris en compte.



© Handicap International

## MALI

- **L'orthophonie au service des enfants handicapés**

Handicap International à travers son projet Education Inclusive à Sikasso a contractualisé deux orthophonistes maliens dont le travail consiste à corriger des troubles langagiers détectés chez certains enfants handicapés des écoles cibles. L'objectif est de favoriser une meilleure participation scolaire et communautaire de ces enfants.

Cette prise en charge orthophonique comporte les 3 étapes suivantes :

- La sensibilisation des parents des enfants handicapés concernés, des relais communautaires et des enseignants sur l'orthophonie ;
- L'établissement d'un bilan initial pour chaque enfant ;
- Les séances de rééducation orthophonique proprement dites.

Au total 8 enfants déficients intellectuels/IMC bénéficient de cette prise en charge orthophonique grâce à des séances de rééducation sur 6 mois (de juin à novembre 2014).



© Handicap International



© Handicap International

---

## TOGO

- **Validation institutionnelle des manuels de formation braille et langue des signes**

Le 20 juin 2014, l'**arrêté N° 198/MEPS/CAB/SG portant validation institutionnelle des manuels de formation braille et langue des signes** a été signé par le Ministre des enseignements primaire et secondaire du Togo.

Cette signature est l'aboutissement d'un long processus mis en place par le groupe de travail sur la scolarisation des enfants handicapés au Togo.

En effet, dans le cadre de la mise en œuvre des Projets « Education Inclusive », pilotés par Handicap International, avec le soutien financier de l'Unicef, l'Agence Française de Développement, et la ville de Luxembourg, un groupe de travail sur la scolarisation des enfants handicapés rassemblant des agents des Ministères de l'Education et de l'Action Sociale, des associations du secteur du handicap et de l'éducation a été mis en place en 2010. L'objectif de ce groupe de travail est de promouvoir à un niveau national des stratégies concrètes d'inclusion scolaire pour les enfants handicapés. Ce groupe a validé un manuel de formation en éducation inclusive et une proposition d'arrêté sur l'adaptation des examens pour les candidats handicapés.

Sur cette base, un plaidoyer a ensuite été mené auprès du MEPS pour la validation institutionnelle de ces deux documents. Le manuel de formation en éducation inclusive a ainsi été validé institutionnellement en mai 2012 par arrêté du MEPS.

Une grande étape dans la mise en œuvre d'actions concrètes pour la scolarisation des enfants handicapés au Togo a été franchie. Le prochain chantier du groupe de plaidoyer sera de relancer le Ministère pour la signature de l'arrêté sur les examens adaptés, qui on l'espère ne tardera pas !

- **Formation des formateurs en braille et formation des formateurs régionaux en langue des signes**

Suite aux validations institutionnelles des manuels de formation sur la déficience visuelle & le braille et la surdité & la langue des signes, il était nécessaire de mettre à disposition, auprès du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, une équipe de formateurs compétents capables d'animer lesdites formations.

Pour ce faire, du 11 au 14 août, s'est tenue la formation des formateurs sur la déficience visuelle et le braille dans les locaux de Handicap International à Lomé.

Cette formation a permis aux participants de s'approprier le contenu et les méthodes de formation proposés par le manuel. Ces nouveaux formateurs faciliteront la formation des enseignants de Tône du 1<sup>er</sup> au 5 septembre 2014.

Après la première partie de la formation des formateurs régionaux en langue des signes, les 16 futurs formateurs régionaux se sont retrouvés du 19 au 21 août 2014, dans la salle de réunion de l'hôtel Acropolis à Lomé pour la deuxième partie de leur formation. Ces formateurs régionaux sont répartis comme suit : 05 pour la Région des Savanes, 03 pour la Région de la Kara, 05 pour la Région Maritime et 03 formateurs des formateurs, tous de la région Maritime. La formation a été facilitée par l'équipe HI (Virginie HALLET, Bénédicte LARE) et Amivi CRA Komlan du MEPS.

Les formateurs ont été constitués en équipe pour préparer sur la base du manuel, la formation des enseignants de Tône et de la Kara, qu'ils faciliteront pour la première fois respectivement du 22 au 26 septembre 2014 et du 29 septembre au 03 octobre 2014.

L'équipe projet appuiera l'organisation et la facilitation de toutes ces formations.

## NIGER

- **Evaluation de l'intégration du module Education Inclusive dans le programme des Ecoles Normales d'Instituteurs**

L'expérimentation de l'intégration du module Education Inclusive (EI) dans le programme des Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) a permis l'enseignement de ce module dans les ENI de Maradi, Tillabéry et Dosso où près de 6000 élèves-maîtres ont été touchés. Ainsi, l'enseignement de l'EI s'effectue à travers quatre disciplines d'accueil du module (Sociologie, Psychopédagogie, Morale professionnelle et Législation et Didactiques). Pour apprécier la pertinence du processus et apprécier les résultats obtenus à l'issue de cette première année d'expérimentation, une étude/évaluation a été réalisée par un consultant indépendant en vue de relever les points forts, les points à améliorer, les difficultés, et surtout, réviser, sur la base des recommandations, les imperfections constatées. Suite à la collecte et à l'analyse des données recueillies, un atelier de partage, d'échanges et de validation de cette étude a été organisé le 17 juillet 2014 avec la participation des principaux acteurs de mise en œuvre. Outre les responsables des ENI Pilotes, cet atelier a vu la participation des autres ENI et les Directions centrales du Ministère de l'enseignement Primaire. A la suite de la présentation des résultats de l'étude, des travaux en commissions ont été réalisés. A l'issue de toutes ces activités, des recommandations en vue d'améliorer le dispositif de suivi tout au long de ce processus ont été formulées par les participants. En termes de perspectives, les participants ont recommandé la diffusion du module et de l'approche de l'éducation inclusive à travers des actions de sensibilisation et/ou formation dans les écoles d'accueil des élèves-maîtres. Le module EI sera introduit dans quatre autres ENI du Niger et notamment celles de Tahoua, Agadez, Zinder et Diffa et ce, dès la rentrée académique 2014 - 2015. Il faut également rappeler que l'atelier a été lancé par le Directeur Général de la réforme, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique en présence du Directeur de Programme Handicap International Burkina-Niger.

© Handicap International



## SENEGAL

- **Célébration de la Journée de l'Enfant Africain**

Handicap International a choisi de célébrer l'édition 2014 de la Journée de l'Enfant Africain dans la commune de Bignona avec les partenaires locaux du Projet Education Inclusive. Cette journée s'est déroulée le 16 juin autour du thème : « **une éducation de qualité, gratuite, obligatoire et adaptée pour tous les enfants en Afrique** ».

Les enfants ont été les principaux acteurs de cette journée qui a démarré par une caravane de sensibilisation à travers les artères de la ville avec la participation de 18 écoles, du parlement des enfants et de plusieurs autres associations de défense des droits des enfants : « Diamm Xaléyi Casamance », Action Enfance Sénégal, Arc-en-Ciel etc.

Après la caravane, les enfants ont gratifié le public de sketches et de récitals de poèmes sur le thème de la journée. Ces activités se sont déroulées en présence de nombreuses autorités de la localité : Préfet, Maire, chefs de services, chefs religieux et coutumiers.

© Handicap International



© Handicap International

© Handicap International



© Handicap International

### L'AGENDA DU TRIMESTRE

#### ➤ SENEGAL

- Mise en œuvre des activités de sport et loisirs inclusifs au sein des écoles (suite à la formation des enseignants et des membres des Associations Sportives et Culturelles)
- Finaliser la mise en œuvre des contrats d'objectifs avec les Inspections de l'Education et de la Formation (IEF) : suivi de la pratique de l'EI dans les écoles partenaires.

#### ➤ TOGO

- Suivi éducatif des enfants orientés pour la rentrée scolaire 2014-2015

#### ➤ NIGER

- Formation de 20 enseignants des écoles pilotes en Braille et langue de signes
- Appui aux Arrondissements communaux pour des actions de plaidoyer et de sensibilisation en faveur de la prise en compte de la scolarisation des EH dans leurs Plans d'activités

#### ➤ MALI

- Confection et dotation des écoles en matériel didactique adapté
- Formation des agents des Académies de Bougouni, Koutiala et Sikasso sur l'éducation inclusive

#### ➤ BURKINA-FASO

- Plaidoyer pour la prise en compte de l'Education Inclusive dans les Plans Communaux de Développement de 25 communes
- Atelier de formation/présentation du module de Langue de Signes et Surdit e d velopp e au Togo
- Accompagnement des commissions communales dans les activit es d'orientation et inscription des enfants handicap es nouvellement identifi es

*Dans le cadre de la formation « accessibilit e » qui s'est d roul e   Sikasso (Mali) en Juin 2014, Hugues Nouvellet, R f rent Technique D veloppement Local Inclusif et Accessibilit    Handicap International a bien voulu r pondre   nos questions afin de nous donner une meilleure id e de ce qu'est l'accessibilit  et des enjeux qui entourent cette th matique*



Hugues Nouvellet, R f rent Technique D veloppement Local Inclusif et Accessibilit 

#### **Bonjour Hugues, peux-tu nous dire en quelques mots ce qu'est l'accessibilit  ?**

En quelques mots, nous pouvons dire que l'accessibilit  est une th matique qui se pr occupe d'assurer l'acc s universel   l'environnement des personnes qu'elles quelle soient : acc s   tout, pour tous, selon le principe de l'APCU :

- Atteindre, P n trer, Circuler, Utiliser.

L'accessibilit  s'applique notamment au logement, au transport, aux espaces publiques, aux nouvelles technologies de l'information de la communication (NTIC), etc. Mais qui dit accessibilit  r ussie, dit respecter le principe incontournable de la cha ne ininterrompue de d placement car si un seul maillon de cette cha ne est inaccessible, alors le d placement est impossible. Un dernier point est de consid rer l'accessibilit  comme l'une des pr -conditions   l'acc s aux services.

#### **Pourquoi les questions d'accessibilit  physique sont-elles importantes dans des projets d'Education Inclusive ?**

Ces questions sont tr s importantes tout d'abord parce que l'accessibilit  est un droit reconnu par la Convention Relative aux Droits des Personnes Handicap es (CRDPH) ratifi e par l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Je pense  galement que l' ducation est l'une des cl s primordiales pour l'acc s aux droits des personnes, il est donc primordial de s'assurer que tous les enfants, je dis bien tous les enfants, puissent fr quenter l' cole, et ce qu'elles que soient leurs incapacit s physiques ou intellectuelles.

## Quels étaient les objectifs de la formation ayant réuni tous les chefs de projets APPEHL à Sikasso (Mali) en Juin 2014 ?

Cette formation qui a eu lieu à Sikasso avait plusieurs volets, tout d'abord nous avons prévu de former les chefs de projet APPEHL et les acteurs du DLI (Développement Local Inclusif) de Sikasso sur la mise en œuvre d'un diagnostic d'accessibilité, basé sur le processus décrit dans le guide méthodologique de H.I. « Etablir un diagnostic d'accessibilité dans les pays à revenus faibles et intermédiaires ». Nous avons également eu l'opportunité de réaliser le diagnostic de l'école Babembabougou et nous avons procédé par la suite à une restitution aux autorités locales et aux décideurs des résultats du diagnostic. Au terme de cette formation, un comité de suivi a été constitué pour l'accessibilité universelle des écoles de Sikasso.

## On ressent parfois un manque d'implication des autorités locales lorsque nous abordons la thématique de l'accessibilité, à ton avis à quoi cela est-il dû ?

Je pense que d'une part le manque d'information sur l'accessibilité, mais aussi de sensibilisation et de formation sur la thématique pose un grand problème. D'autre part, un autre facteur qui pose problème est l'idée selon laquelle l'accessibilité ne servira qu'aux seuls enfants handicapés, alors qu'elle concerne également, les personnels enseignants, techniques, qui peuvent être en situation de handicap, mais aussi les parents des élèves, les mères enceintes, etc. Un autre argument souvent avancé par les autorités est celui du coût mais quand nous voyons l'impact positif d'une bonne l'accessibilité, ce coût en vaut largement la peine.

## Sur le terrain, nous remarquons souvent que les structures telles que les OPH (Organisation de Personnes Handicapées), CGS (Comités de Gestion Scolaire), APE (Associations de Parents d'Elèves) sont en place mais qu'il leur est souvent difficile d'avoir un plaidoyer fort auprès des autorités locales pour l'accessibilité physique, comment expliques-tu cela ?

Cela s'explique essentiellement par le faible niveau de structuration des organisations qui ont des difficultés à porter un message commun auprès des autorités et des décideurs, ce qui nuit souvent à l'efficacité de leurs actions de plaidoyer et qui les empêchent par ailleurs d'être vues comme crédibles et légitimes. Pour contourner ce problème, il y a urgence d'établir un diagnostic DIRO (développement institutionnel et renforcement organisationnel) des organisations et par la suite élaborer un plan de renforcement des compétences de leurs membres.

## Le mot de la fin ?

Si l'on accepte l'accessibilité pour tous comme une pré-condition à l'accès aux services, alors nul doute que cette discipline devienne incontournable !



© Simon P. Diouf / Handicap International



---

## PUBLICATIONS

---

### ✓ DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE ET HANDICAP : DOCUMENT DE TRAVAIL

- OMS, UNICEF, 2013
- [http://www.who.int/disabilities/publications/early\\_childhood\\_disability/fr/](http://www.who.int/disabilities/publications/early_childhood_disability/fr/)



### ✓ QUELQUES REGLES DE PREVENTION CONTRE LE VIRUS EBOLA

- OMS, 2014
- <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs103/fr/>

### ✓ RAPPORT MONDIAL SUR LE HANDICAP

- OMS, 2011
- [http://www.who.int/disabilities/world\\_report/2011/fr/](http://www.who.int/disabilities/world_report/2011/fr/)



---

## NEWSLETTER APPEHL

Sicap Amitié 1 - Avenue Bourguiba Villa n°3079 - Complexe Gamma  
Dakar, Sénégal

### Coordination

Simon Pierre DIOUF (Assistant de la Coordinatrice Régionale du projet APPEHL)

### Edition

Simon Pierre DIOUF (Assistant de la Coordinatrice Régionale du projet APPEHL)

### Participation

Kango IBRAHIM (CDP E.I. Niger)

Bénédicte LARE (CDP E.I. Tône -Togo)

Estelle KOUDOUGOU (CDP E.I. Burkina-Faso)

Kola TOGO (CDP E.I. Mali)

Moussa DIAMANKA (CDP E.I. Sénégal)

Hugues NOUVELLET (Réfèrent Technique Développement Local Inclusif et Accessibilité, Handicap International)

### Photos

Handicap International

### Téléphone

+221 33 869 70 41/ +221 77 801 22 21

### Email

coordappehl@hi-sen.org

ass\_appehl@hi-sen.org